



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.
Informations municipales	6	
La Corporation de développement	12	
La bibliothèque	15	
La page communautaire	16	Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.
La rubrique informative	18	
Le calendrier des activités	22	
Pour nous rejoindre	24	Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

Dépôt légal - Volume 10 no 4
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame, Monsieur,

Pour cette édition, il m'est agréable de vous informer des principales décisions que vos élus ont prises au cours des dernières semaines.

- Le maire, Daniel Rancourt, et les conseillers, Rock Morin et Yvan Verville, sont désignés pour représenter la Ville de Macamic au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation.
- Contribution de 280,70 \$ au programme Place aux jeunes du Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC d'Abitibi-Ouest et d'un montant de 50 \$ à la chorale Les Gais Lurons.
- Suite à la consultation sur le projet d'organisation scolaire 2005-2006, le conseil municipal demande à la

Commission scolaire du Lac-Abitibi de maintenir le statu quo sur le modèle actuel d'organisation.

Que ce statu quo demeure tant et aussi longtemps que toutes les conséquences du projet d'organisation scolaire proposé ne seront pas connues dont, entre autres, en ce qui a trait aux transferts des élèves et du personnel.

Que les échanges de la clientèle actuelle et future soient revus.

- Adoption d'un nouveau règlement concernant les animaux (il est disponible pour consultation à l'hôtel de ville).
- Octroi du contrat de réfection du macadam dans le Rang 2 et 3

Ouest entre le village de Colombourg et les limites de l'ancienne paroisse. Le plus bas soumissionnaire est les Entreprises Bourget inc. au montant de 129 976,93 \$. Les travaux qui seront réalisés au mois d'août consisteront à la pose d'une troisième couche de macadam et à l'élargissement de la surface actuelle d'un pied de chaque côté.

- Octroi le 23 mai 2005 à un candidat retenu par le comité de sélection pour la gestion et l'opération du Centre récréatif à compter du 1^{er} août 2005. Le 13 juin, suite au désistement du candidat retenu, monsieur Stéphane Labrie est désigné pour en devenir le gestionnaire.
- Acquisition par la municipalité de la « pointe à Fortin » (rue Principale Nord), terrain en bordure du lac pour la somme de 35 000 \$.

- Octroi d'un contrat de forage de puits pour une recherche en eau souterraine pour l'alimentation en eau potable du secteur urbain de l'ancienne ville. L'entreprise retenue est Les Puits Aubin au montant de 26 743,32 \$.

Comme vous pouvez le constater à la lecture des informations mentionnées plus haut, beaucoup de dossiers ont été traités et d'autres sont en cours de réalisation.

Votre conseil municipal travaille avec conviction sur plusieurs projets, dont quelques-uns feront prochainement l'objet d'annonces officielles.

Depuis le début de l'été, vous avez été à même de constater que plusieurs travaux ont été effectués, dont à la salle communautaire de Colombourg, au Centre récréatif, dans tous les parcs de l'ancienne ville, les bancs sur la rue Principale, la fermeture et le réaménagement d'un tronçon de la 9^e Avenue Ouest, etc.

Le rechargement en concassé des Rangs 6 et 7 Est et Ouest et 10 et 1 Ouest a été fait. Deux transitions dans le Rang 2 et 3 Ouest sur le macadam ont été corrigées pour adoucir le passage des véhicules et elles recevront une couche correctrice de macadam.

En collaboration avec les autorités du Centre de santé et des services sociaux des Aurores-Boréales, la Ville de Macamic participe en régie et financièrement pour 50 % des coûts nécessaires à la réfection de la piste cyclable donnant accès au Centre Saint-Jean. De plus, la municipalité a complété l'installation de deux nouveaux luminaires à cet endroit, terminant ainsi ce projet.

Avant de terminer, nous ne pourrions passer sous silence le décès de monsieur Joachim Tremblay, le 28 juin dernier.

Avec toutes les réalisations qu'il a faites, monsieur Tremblay a été pour la communauté macamicoise et la région un

grand développeur et un homme des plus avant-gardistes.

Travailleur acharné et tenace, il a participé, entre autres, à la construction du Centre récréatif de Macamic, a occupé le poste de directeur des loisirs de la municipalité de 1969 à 1984 pour relever par la suite un nouveau défi en devenant le premier directeur général de la ville, poste dont il a été titulaire jusqu'au moment de sa retraite le 1^{er} juillet 1988.

Ma voix se joint à celles des Macamicois et des Macamicoises pour offrir à son épouse, madame Jeannine Lapointe, à ses dix enfants, dont Ginette et Jean-Luc qui sont à notre emploi, à ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, nos plus sincères condoléances.

Nous vous souhaitons à tous une agréable fin de saison estivale en toute sécurité!


Daniel Rancourt, maire

Informations municipales



Cimetière de Colombourg

Dernièrement, un feuillet de renseignements concernant, entre autres, l'entretien du cimetière de Colombourg a été distribué.

Dans ce document, on y mentionne que la municipalité a informé le comité, le 27 octobre dernier, qu'elle mettait un terme à la tonte du gazon au cimetière. Il y est mentionné qu'une des raisons est que le montant versé par le cimetière ne couvrirait pas les frais encourus par la municipalité.

Bien qu'il soit vrai que la municipalité devait payer annuellement la somme nette de 1 436,88 \$ pour l'entretien du cimetière, il ne s'agit pas de cette raison

pour laquelle la municipalité a décidé de se retirer de ce dossier.

Notre lettre du 27 octobre 2004 adressée à la responsable du comité du cimetière fut envoyée suite aux commentaires écrits par cette dernière concernant les services reçus par nos contractants et suite aussi à quelques plaintes verbales.

Voici intégralement la reproduction de nos lettres du 23 septembre et du 27 octobre 2004.

Le 23 septembre 2004

Madame Thérèse Labbé
Comité du cimetière
Secteur Colombourg
310, Rang 2 et 3 Ouest
Macamic (Québec) J0Z 2S0

Madame,
La présente fait suite à votre discussion du 27 juillet dernier avec la responsable des espaces verts, madame Pierrette Godbout.

À votre demande, nous prenons acte que vous ne souhaitez plus l'entretien de la pelouse en dehors de la clôture du cimetière, ce qui exclut la façade. Veuillez accepter, Madame, nos salutations distinguées.

Le Directeur général,

Denis Bédard

DB/jl

c.c. Mme Pierrette Godbout, resp. des espaces verts
M. Richard Michaud, contremaître
Mme Nicole Bouffard, sec.-trésorière adjointe

Le 27 octobre 2004

Madame Thérèse Labbé, responsable

Comité du cimetière de Colombourg
Secteur Colombourg
310, Rang 2 et 3 Ouest
Macamic (Québec) J0Z 2S0

Madame,

Nous désirons par la présente accuser réception de votre chèque numéro 60 de 207,05 \$ en guise de

paiement pour la tonte de pelouse au cimetière pour l'été 2004.

Le conseil municipal a également pris connaissance de vos commentaires qui accompagnaient votre chèque et nous vous citons textuellement : *« nous avons été très mal servis, leur travail ne portait aucune apparence de fierté de leur part ».*

Considérant que nos contractants, que ce soit Aménagement E. Mercier, Paysages 5 Saisons ou notre responsable des espaces verts n'ont pas été en mesure de répondre à vos exigences quant à l'entretien du cimetière et ainsi satisfaire votre Comité;

Considérant qu'il n'est pas de la responsabilité municipale de voir à l'entretien d'un cimetière, comme c'est d'ailleurs le cas pour celui de la fabrique Saint-Jean de Macamic;

Considérant la somme que la municipalité a déboursée annuellement pour l'entretien, soit 1 330,13 \$, plus taxes, (78 940 pi²) par rapport au montant payé par votre Comité de 180 \$, plus taxes, et qu'il y a toujours insatisfaction;

Le conseil municipal après discussion est d'avis que votre Comité est le mieux placé pour gérer de nouveau l'entretien des espaces verts du cimetière en fonction de vos attentes et de vos exigences.

Ainsi, nous vous avisons officiellement que nous mettons un terme définitif à notre entente et dès la prochaine saison estivale, vous serez maître d'oeuvre quant à la gestion, le suivi et pour les coûts qui seront inhérents à l'entretien des espaces verts au cimetière de Colombourg.

Nous tenons à vous féliciter sincèrement pour votre implication et votre grand dévouement au sein du Comité et nous sommes assurés que vous serez en mesure d'atteindre tous vos objectifs.

Recevez, madame, nos salutations les plus distinguées.

Le Directeur général,

Denis Bédard

DB/jl

p.j. Lettre du 23 septembre 2004

c.c. Mme Jeannine Dumont, fabrique de Colombourg
Mme Pierrette Godbout, responsable des espaces verts

P.-S. – La clé du cadenas du cimetière vous sera remise sous peu.
– Deux pins rouges et un pommier Royalty seront plantés comme prévu en 2005.

Nous croyons qu'il est important que toutes les informations soient bien transmises afin d'éviter de laisser inutilement, encore une fois, les contribuables avec de fausses perceptions de ce qu'est la réalité.

Information : Denis Bédard, dir. général
(819) 782-4604 poste 238

Demande de soumission

Vente de propriété

Garage de l'ancienne paroisse de Macamic ainsi que le bâtiment adjacent et le terrain, le tout situé :

492, Route 101
Lot 23-01, Rang 2

Garage :

Dimension de la bâtisse : 30' x 50'
Hauteur libre : 12' - 4"
Porte : 14' de large x 11' de haut
Boîte électrique de 200 ampères
Bâtisse non isolée

La Ville de Macamic recevra des soumissions pour la vente de cette

propriété sans garantie légale. Les personnes intéressées à soumissionner doivent déposer leur soumission dans une enveloppe scellée portant la mention « Soumission Garage » au plus tard le 12 septembre 2005, à 10 heures, heure locale, à l'adresse suivante :

M. Denis Bédard, dir. général
(Soumission Garage)
Ville de Macamic
1, 7^e Avenue Ouest
Macamic (Québec) JOZ 2S0

Pour visiter les bâtiments, vous devez contacter le contremaître au (819) 782-4604 poste 224, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 16 heures.

L'ouverture des plis sera faite publiquement au même endroit et le même jour à 10 heures 15, heure locale.

La Ville de Macamic ne s'engage à retenir ni la plus haute, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucuns frais de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le 5 juillet 2005
Denis Bédard, directeur général

Aux contribuables de la ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la ville de Macamic, que :

Lors d'une séance régulière du conseil de la ville de Macamic tenue le 11 juillet 2005, le conseil a adopté le règlement suivant :

No 05-052 Règlement No 05-052 modifiant le règlement No 03-030 relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport de matériel et des véhicules-outils.



Le règlement ci-haut décrit est déposé au bureau du secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, où toute personne peut en prendre connaissance, de 8 heures 30 à 16 heures.

Donné à Macamic ce 19^e jour de juillet 2005.

Nicole Bouffard
Secrétaire-trésorière adjointe
À toute la population macamicoise

Communiqué

Dossier : Centre récréatif

Suite à la décision du conseil municipal de privatiser la gestion et les opérations du Centre récréatif à partir du 1^{er} août 2005, nous désirons vous faire part des résultats :

- 1^{er} Un appel de candidatures publiques a été fait en avril 2005;
- 2^e Un comité d'analyse des candidatures composé de madame Dianne Duchesne, conseillère, de monsieur Louis Dessureault, conseiller et de monsieur Daniel Rancourt, maire, a apprécié les candidats;
- 3^e Trois candidatures ont été reçues et des entrevues individuelles furent effectuées par le comité d'analyse avec chacune des personnes;
- 4^e Après appréciation et en fonction

des exigences du bail à intervenir, un candidat a été retenu et désigné officiellement par résolution du conseil municipal, le 13 mai 2005;

malheureusement, le 15 mai 2005, la personne choisie a décidé pour des raisons personnelles de retirer sa candidature;

- 5^e Suite à ce désistement, le comité s'est de nouveau réuni et le 13 juin dernier, le conseil municipal par sa résolution No 2005-06-099, suite à des discussions et après un vote, arrêta son choix sur monsieur Stéphane Labrie qui deviendra opérateur et gestionnaire du Centre récréatif pour les trois prochaines années.

Nous profitons de l'occasion pour dire à tous les employés qui nous quitteront un grand merci pour la qualité, l'excellent travail et leur grand sens du dévouement qu'ils nous ont donnés au cours des nombreuses années à l'emploi de la Commission des loisirs, au Centre récréatif.

Source : Daniel Rancourt, maire
Information : Nicole Bouffard, secrétaire-trésorière adjointe
(819) 782-4604 poste 227

les eaux pluviales provenant de surfaces extérieures en contrebas du terrain avoisinant et adjacentes au bâtiment telles que les descentes de garage, les entrées extérieures ou les drains français.

En tout temps, les soupapes de sûreté doivent être tenues en bon état de fonctionnement.

COMMUNIQUÉ

À tous les propriétaires d'immeubles desservis par les réseaux d'égout sanitaire, pluvial ou combiné (ancienne ville de Macamic et quelques propriétés de la paroisse de Macamic, 1^{re} Avenue - Rang 2).

Nous vous rappelons l'existence du règlement 04-041 contre les refoulements d'égouts. Ce règlement précise entre autres :

ARTICLE 3

Tout propriétaire d'immeuble doit installer une soupape de sûreté sur les branchements horizontaux recevant les eaux usées de tous les appareils, notamment les renvois de plancher, les fosses de retenue, les intercepteurs, les réservoirs et tous les autres siphons installés dans le sous-sol et les caves ainsi que sur les branchements qui reçoivent

ARTICLE 6

Le présent règlement s'applique à tous les bâtiments érigés ou à être érigés dans la municipalité, quelle que soit la date de construction.

Le texte intégral de ce règlement peut être consulté au bureau de l'hôtel de ville, aux heures d'ouverture.



Bibliothèque municipale

Lors de son assemblée générale annuelle, le Réseau Biblio de l'Abitibi-Témiscamingue a procédé à la remise de prix d'excellence aux bibliothèques qui se sont démarquées durant l'année.

Nous sommes heureux de vous informer que la bibliothèque municipale de Macamic a obtenu le trophée d'excellence

bronze, cette bibliothèque s'est classée 3^e dans la catégorie des villes de 2000 habitants et plus. Ce prix est remis à notre bibliothèque et à son équipe de bénévoles en gratification pour l'excellence de l'ensemble des services rendus à la population.

Nos sincères félicitations à toute l'équipe de la bibliothèque.

La Corporation de développement

Collection Claude-Morin

L'inauguration officielle de la Collection Claude-Morin du secteur Colombourg s'est faite le 12 juin dernier en présence de la famille Morin, des partenaires financiers, des élus municipaux et des bénévoles ayant participé à la « Grande Corvée ».



Quelques dignitaires ont livré un court message de grande satisfaction à voir se préserver un patrimoine (pas tricentenaire, mais patrimoine quand même...); ils se sont aussi adressés à madame Liliane Morin pour la remercier d'avoir gardé ce bijou en région; cérémonie simple et empreinte de respect pour la mémoire du fondateur. Un cocktail fut offert par la Ville et servi très courtoisement par madame Victoire Bacon.

Nous invitons toute la population à visiter une des sept collections importantes de la province. Deux étudiants vous accueilleront de 10 heures à 17 heures, 7 jours par semaine,

jusqu'au 6 septembre.

Du début septembre à la fin octobre, vous pouvez visiter, sur réservation, pour des groupes de 15 personnes et plus. Le prix d'entrée est plus qu'abordable et quelques objets promotionnels y sont en vente.

Coût d'entrée :

Étudiant et moins de 12 ans : 2 \$

13 à 18 ans et Âge d'Or : 3 \$

Groupe 15 personnes et plus : 3 \$
(sur réservation)

Adulte : 4 \$

Famille :
10 \$

Venez vous « A-musée »!

Site du Grand Héron

L'ouverture officielle du mois de mai,

ayant été remise à cause de la pluie, a été reportée au VENDREDI 26 août, à 10 heures 30. Apportez vos souliers de marche, un léger lunch, vos lunettes d'approche et vos appareils photo. Pour ceux qui veulent le visiter avant, vous pouvez le faire tous les jours; vous pouvez maintenant y accéder par bateau, des quais y ont été installés. Je dois cependant vous avertir que, à partir du lac, la pente (même avec des escaliers) est assez abrupte, c'est excellent pour le CARDIO.



Bonne visite et bienvenue à l'inauguration.

Note: Tous nos sincères remerciements à Simon Delage pour avoir prêté le PONTON qui a servi à nos deux bénévoles qui se sont occupés d'aller fixer les quais, soit André Perron et Henri (l'homme-grenouille) Larose. Ces deux braves ont affronté une température de 35 degrés Celcius... Henri n'a pu résister à la tentation de se saucer...! Cela a fait beaucoup de peine à André...!

Projet Marina

Après la réunion de consultation de juin, les plans et les demandes d'autorisation ont été acheminés vers les différents ministères pour approbation. Les arpenteurs ont délimité le terrain relatif au projet et les réponses de financement entrent positivement.

Le Pacte rural a accordé 19 300 \$ à partir de l'enveloppe dédiée à la Politique nationale de la ruralité. La Ville a accordé 9 000 \$ et la Corporation de développement investira environ 5 000 \$. Une demande a été faite au Club Nautique et nous devons souligner une participation « magistrale » de notre Caisse populaire Desjardins de Royal-Roussillon qui a contribué pour un montant de 12 000 \$ via son Fonds de développement du milieu.

Plusieurs mille fois BRAVO à tous ces gens qui croient que le développement d'une communauté a plus d'une facette et que la santé psychologique d'une population est aussi importante que sa santé financière.

Les travaux débiteront en août; ceux qui sont intéressés à venir donner quelques heures de bénévolat (ou quelques jours...) viennent donner leur nom et leur disponibilité à la réception de l'hôtel de ville.



Projet cour d'école

Après avoir ouvert les soumissions pour les travaux, vers le 10 juin, les membres du Comité cour d'école ont décidé de revoir à la baisse les devis. De nouveaux appels d'offres seront faits afin de respecter les prévisions budgétaires.

Les partenaires financiers sont généreux aussi dans ce dossier :

- Fondation de l'Arbre : 4 000 \$
- Club Lions Macamic : 10 000 \$
- Ville de Macamic : 9 000 \$
- Corp. de dév. : 2 000 \$
- Krueger : 500 \$
- Parents des élèves : + de 2 000 \$

et un autre investissement majeur du Fonds de développement du milieu de notre Caisse populaire au montant de 10 000 \$, qui nous mentionnait que « ce montant n'est pas qu'un simple don

dans la collectivité, mais une philosophie de dirigeants soucieux de préserver leur environnement en santé ».

Quels gestes magnifiques!
Que dire de plus!

Merci

Je me joins aux administrateurs de la Corporation de développement afin d'offrir encore une fois nos plus sincères condoléances à monsieur Léo-Paul Roy et à toute sa famille pour le décès de son fils Christian le 12 juillet dernier. Léo-Paul est administrateur de la Corporation depuis de nombreuses années. Notre support vous est acquis!

Enfin, pour ceux qui vont prendre leurs vacances, nos meilleurs voeux! Pour ceux qui les achèvent, savourez ces derniers instants et pour ceux qui sont de retour au travail, il ne vous reste que 11 mois avant les prochaines...!

Amicalement,

**Votre agent de développement
Ghislain Deschênes**

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Les feux de l'amour
Janine Tessier
- L'ABC des trucs
Louise Robitaille
- Les conseils santé d'Isabelle
Isabelle Huot
(Don Club Lions)
- La famille de Beers - 4 tomes
Virginia C. Andrews
- Les chemins d'Ève - tome 3
Bernadette Renaud
(Don Club Lions)
- Rien ne vaut la douceur du foyer
Mary Higgins Clark
(Don Club Lions)
- Les lilas
Rock Giguère
- Les jus énergisants
- Un printemps à Saint-Surprenant
Brigit Tremblay



- Guide pratique des roses
- L'ange gardien
Danielle Steel
(Don Club Lions)
- Les soeurs Deblois - tome 3
Louise Tremblay-d'Essiambre
(Don Club Lions)
- 10 minutes d'entraînement
Rita Irlsberger
- Anges ou démons
Dan Brown
- Jardinage en pots
- L'orchidée sauvage
Michelle Paver
- La dame au sari bleu
Katherine Scholes
- Le sang du temps
Maxime Chattam
- Rouge secret
Christine Brouillet

La page communautaire

11^e Foire artisanale régionale
 Parrainée par le Cercle des Fermières de Macamic
 les 24-25 septembre 2005

Formulaire d'inscription

Identification :

Nom : _____
 Nom commercial (s'il y a lieu) : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____ Code postal : _____

Frais d'inscription :

Kiosque	(simple 32 x 96)	10 \$
	(double 2 x 32 x 96)	20 \$

Un chèque ou un mandat-poste au nom du Cercle des Fermières de Macamic doit accompagner votre formulaire d'inscription.

Le participant qui se désiste ne sera par remboursé;
 Date limite d'inscription et paiement : 15 septembre 2005;
 Heures d'ouverture : samedi 9 heures à 21 heures, dimanche 11 heures à 16 heures.

Courte description des produits : _____

Signature : _____ Date : _____

11^e Foire artisanale régionale parrainée par le Cercle des Fermières de Macamic
 1470, Rang 10 et 1 Est
 Macamic (Québec) JOZ 2SO

Information : Jacqueline (819) 782-4552 ou Huguette (819) 782-4382

Brigade des pompiers volontaires de **Macamic**

Des pompiers de plus en plus efficaces

Les pompiers de notre Régie intermunicipale sont de mieux en mieux formés pour répondre adéquatement à toute situation d'urgence; quatre d'entre eux sont présentement certifiés par le ministère de l'Éducation du Québec et l'Institut de Protection contre les incendies du Québec, soit messieurs Ghislain Mélançon, directeur, Ronald Pinard, directeur adjoint, Bertrand Bellerive, responsable de l'équipe d'alimentation et Louis Proulx, pompier. Tous les autres pompiers sont encore en formation et entreprendront bientôt la formation « Amis » qui leur permettra d'être reconnus comme pompiers dans onze pays.

En plus de notre formation, nous utilisons de plus en plus de matériel sophistiqué tel que le détecteur de chaleur à distance muni de pointeur laser, le système radio à fréquences multiples nous permettant de communiquer avec les autres brigades, les policiers et les ambulanciers pour une meilleure coordination dans nos interventions de grande envergure ainsi qu'un système informatique nous permettant d'emmagasiner un bagage grandissant de données sur nos

interventions et nous donnant accès, grâce à Internet, à des sites pouvant nous informer sur les nouvelles méthodes concernant la prévention et l'intervention.

Toute l'équipe ainsi que moi-même aimerions vous souhaiter une bonne fin d'été en toute sécurité et rappelez-vous qu'il vaut mieux 100 heures de prévention qu'une heure d'intervention.



Bertrand Bellerive
Pompier 19

Club de l'Âge d'Or
de Macamic

Veillez prendre note que les activités du Club reprennent dès le 5 septembre. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec madame Liliane Morin-Martel au 782-2313.

Rubrique informative

Projet recyclage à l'école

Depuis le début du projet de recyclage à l'école Royal-Roussillon pavillon Tremblay de Macamic, plus de 50 jeunes se sont intéressés à ce projet. Je voudrais les remercier de leur participation et leur souhaiter une bonne rentrée scolaire 2005-2006.



Merci de votre implication!



Un mini-sondage a été mené auprès des parents dont les enfants ont participé au projet; voici les résultats :

96 % répondent que le recyclage est important; 100 % disent faire le recyclage à la maison; 70 % des enfants participent au recyclage à la maison et 100 % des enfants répondent avoir aimé leur participation au projet.

La Sûreté du Québec vous informe

La main dans le sac

Vous arrivez à la maison et vous constatez qu'une porte ou une fenêtre a été forcée, n'entrez pas, les voleurs

pourraient encore s'y trouver, allez chez un voisin et prévenez la police. N'essayez jamais d'affronter un cambrioleur, il pourrait être armé. Si vous le voyez, notez son aspect physique, son habillement et son moyen de transport ainsi que le numéro d'immatriculation, le cas échéant.

Vous constatez le vol, une fois à l'intérieur :

Ne touchez surtout à rien, allez chez un voisin et prévenez la police. Faites une liste des objets manquants à l'intention des policiers et de votre assureur.

Vous ne manquerez pas d'apprécier alors la bonne idée que vous aviez eu (espérons-le!) de dresser un inventaire complet de vos biens accompagnés de photographies et des numéros de série, le tout à jour, bien entendu!

C'est la même chose pour les rôdeurs, les gens suspects qui viennent frapper à votre porte ou les véhicules qui se promènent dans un endroit privé. N'hésitez pas à communiquer avec la police en prenant le numéro

d'immatriculation du véhicule et une description des individus. Le plus rapidement vous informez la police, le plus vite elle pourra intervenir.

À l'avenir... prévenir :

Avant de partir pour la journée ou la soirée :

- laissez la radio en marche, de préférence à une station qui diffuse des émissions de tribune téléphonique (cela donne l'impression qu'il y a quelqu'un à la maison);
- éteignez les lumières et ouvrez les rideaux le matin;
- allumez les lumières et fermez les rideaux le soir;
- fermez toutes les portes et les fenêtres, même si vous ne partez que quelques minutes.

De cette façon, vous découragerez les voleurs.

QUELQUES TRUCS POUR ÉVITER LE CAMBRIOLAGE DE VOTRE RÉSIDENCE

Au Québec, une maison ou un appartement est visité par les voleurs

environ toutes les quatre minutes et, dans la majorité des cas, de deux à trois minutes leur suffisent pour s'y introduire.

Aussi, ce n'est qu'une fois sur trois qu'un voleur doit forcer une porte pour commettre son méfait.

Voici les précautions à prendre :

- munissez vos portes de serrures sécuritaires et verrouillez-les;
- verrouillez toutes les fenêtres, incluant celles du sous-sol, avant de quitter la maison;
- dégagez toutes les portes et les fenêtres de tout objet (clôture ou arbuste) qui mettrait le voleur à l'abri des regards;
- évitez de garder d'importantes sommes d'argent à la maison et rangez vos bijoux dans des endroits inhabituels;
- protégez vos portes et vos fenêtres à glissière en installant des chevilles de sécurité dans les rainures;
- installez des grillages métalliques fixes au moyen de vis à sens unique pour protéger les fenêtres du sous-sol;
- installez un judas sur votre porte

plutôt qu'un verrou à chaîne; cela vous permettra de vérifier de façon sécuritaire l'identité de celui qui frappe.

Ces quelques moyens simples vous protégeront contre les visiteurs désagréables. Les voleurs n'attendent qu'une occasion, ne la leur donnez surtout pas!

Avis aux citoyens du secteur Colombourg

Notez que les bacs verts situés à l'arrière du Centre communautaire au 705, Rang 2 et 3 Ouest ne sont pas pour usage public, ils sont réservés aux usagers du Centre communautaire.

Si vous avez trop d'ordures pour votre bac, deux options s'offrent à vous :

➔ Premièrement, vous pouvez vous rendre directement au dépotoir situé au Rang 8 et 9 de Palmarolle, ouvert les mercredis de 13 heures à 16 heures et les samedis de 9 heures à 14 heures.

➔ Deuxièmement, vous pouvez

vous acheter un bac supplémentaire.

Nous vous demandons de respecter cette consigne et de déposer vos ordures seulement dans vos bacs.

Merci de votre collaboration.

Vétérinaire à La Sarre

Prenez note de l'ouverture, le 15 août prochain, de la Clinique vétérinaire Béchard située au 29, 9^e Avenue Ouest, à La Sarre. Originnaire de Rapide-Danseur et diplômée en médecine vétérinaire, avec une spécialité supplémentaire en médecine et chirurgie bovines, Dre Sara Béchard offrira à la fois des soins aux petits et aux gros animaux.

Vous pouvez dès maintenant prendre rendez-vous pour votre animal au 333-5000.



Possibilité de bénévolat

Vous avez une auto, de la disponibilité et aimeriez donner un peu de votre temps à des futurs parents de la MRC d'Abitibi-Ouest (cela inclut Villebois et Valcanton) ou à une famille ayant un jeune enfant entre 0 et 2 ans; si vous êtes parent et avez le goût de vivre une belle expérience de partage de vos trucs et connaissances, à la Maison de la famille La Sarre, on vous offre une possibilité de bénévolat des plus enrichissantes : devenir le parrain ou la marraine d'une famille qui en fait la demande. Si la proposition vous tente, sachez que des formations intéressantes sont offertes à nos parrains/marraines et que les frais de déplacement sont remboursés. Pour de plus amples renseignements, contactez Julie au 333-2670.

Le covoiturage

Quelle bonne idée!

Le prix de l'essence et le rejet de tonnes de gaz polluants dans l'atmosphère font en sorte qu'il est impératif de mieux coordonner nos déplacements et d'éviter le plus souvent possible de voyager seul dans son véhicule.



Le ministère des Transports du Québec met à la disposition des usagers une section de son site Internet permettant à des résidents d'un même secteur qui empruntent un même itinéraire à des heures identiques de communiquer entre eux afin de convenir d'une entente de covoiturage.

Disponible partout au Québec, ce nouveau service offre une section spécialement réservée à la population de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les conducteurs qui désirent offrir une place dans leur véhicule soumettent leur offre à l'adresse www.inforoutiere.qc.ca, dans une banque de données dont la consultation est facile et rapide. Une fois le contact établi, les personnes peuvent s'entendre sur les modalités du covoiturage.

Consultez le site Internet du ministère des Transports du Québec à l'adresse : www.inforoutiere.qc.ca ou téléphonez à la Direction Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec au numéro suivant : (819) 763-3237 poste 385.

Le calendrier des activités

Août	13	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
	27	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
Septembre	4	Soirée de danse au Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30
	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	24	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
	24-25	11 ^e Foire artisanale régionale du Cercle des Fermières de Macamic
	26	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
Octobre	2	Soirée de danse au Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30
	11	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30

Danse en ligne le 1^{er} samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre récréatif de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre récréatif de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre 15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.



Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mercredi de 19 heures à 20 heures 30
un dimanche aux deux semaines de
10 heures 30 à 12 heures

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures
et de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 13 octobre 2005; **la date limite pour apporter vos textes est le 9 septembre 2005**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 782-4283.

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		Poste
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs	230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
<hr/>		
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **villemacamic@cablevision.qc.ca**